

OUVRIER QUALIFIÉ VOIRIE (M/F/X)

L'Administration Communale de Waimes recrute un ouvrier qualifié D2 (H/F/X) pour le service Voirie

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

MISSIONS

- Vous êtes affecté à divers travaux et ouvrages d'entretien et de rénovation des voiries communales et d'égouttage.
- Vous réalisez divers travaux de terrassement, de tranchées, ...
- Vous véhiculez les engins du service Voirie
- Vous contrôlez l'état des véhicules, des engins, des marchandises et y apportez un soin particulier
- Vous êtes amené à devoir sécuriser vos chantiers (signalisation, balisage, déviations, ...)
- Vous respectez les prescriptions en matière de sécurité, hygiène et environnement.

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

- Être rigoureux, précis et avoir le souci de la qualité ;
- Être polyvalent et avoir le sens du service ;
- Être motivé ;
- Avoir une bonne communication orale ;
- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité, de fiabilité ;
- Avoir l'esprit d'équipe et de collaboration tout en faisant preuve d'autonomie ;
- Être capable de s'adapter et être ouvert au changement ;
- Être ponctuel ;
- Être disposé à suivre les formations nécessaires ;
- Agir avec intégrité et professionnalisme : agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ;
- Intérêt pour les missions d'une commune, adhésion aux valeurs de l'institution que sont le respect, l'efficacité, l'utilité, la bienveillance.

Cette liste n'est pas exhaustive.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Vous disposez des aptitudes physiques et techniques à réaliser divers travaux liés à la voirie en général ;
- Vous êtes attentif à la sécurité et en connaissez les règles de base

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

NOTRE OFFRE

- Rémunération : Echelle barémique D2
- Possibilité de valoriser l'ancienneté - sans limitation pour le secteur public et jusqu'à 10 ans dans le secteur privé si activité utile à la fonction
- Allocation de fin d'année et 2^e pilier de pension ;
- Contrat à durée déterminée de 1 an (suivi d'un CDI si CDD concluant) ;
- Temps plein (38h/semaine) ;

A l'issue de l'examen de recrutement, un poste temps plein sera attribué pour le service de la Voirie. Les personnes ayant réussi l'examen et non sélectionnées seront versées dans une réserve de recrutement valable 2 ans qui pourra être utilisée pour le recrutement d'ouvriers qualifiés.

Conditions d'accès

1. Être belge ou ressortissant de l'U.E. ; pour les non-ressortissants de l'U.E., être en possession d'un permis unique au sens de l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
2. Être porteur d'un diplôme au moins égal à celui décerné à la fin des Etudes Techniques Secondaires Inférieures (ETSI)
ou après avoir suivi les Cours Techniques Secondaires Inférieurs (CTSI)
ou à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré – CESDD)
ou titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré
ou certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyens Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré
ou titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon
ou justifier d'une expérience pratique professionnelle de 5 ans au moins dans la spécialité demandée par l'autorité lors de l'appel, établie par la production d'une attestation du ou des derniers employeurs;
3. **Être titulaire du permis de conduire C (camion) et habitué au maniement des engins de chantier ;**
4. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction visée ; le comportement approprié sera vérifié au moyen d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) ne remontant pas à plus de trois mois ;
5. Satisfaire à l'épreuve organisée par la Commune et qui sera communiquée lors de la convocation à l'examen ;

Les candidats réunissant les conditions d'accès seront convoqués à l'épreuve de sélection qui se tiendra à la fin du mois de septembre 2023.

Atouts

- Posséder le permis CE
- Etre dans les conditions APE au moment de l'engagement

CANDIDATURES

Pour postuler, veuillez envoyer ou déposer votre candidature à l'attention de Monsieur Raphaël Grégoire, Directeur général, Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes par courrier postal ou par e-mail : valerie.lemineur@waimes.be et julie.vandesande@waimes.be.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en contactant le service du Personnel – 080/689 173 – valerie.lemineur@waimes.be ou julie.vandesande@waimes.be .

Documents à fournir : lettre de motivation, curriculum vitae, extrait du casier judiciaire récent (moins de 3 mois), copie du diplôme.

Date ultime d'envoi des candidatures : **15/09/2023** (si par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Seules les candidatures introduites dans les délais et complètes seront prises en compte.